

Délibération N°2026.009 LE 31 MARS 2026 A 18H30

L'an deux mil vingt-six, le 31 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Anthony LENGLET, en suite de convocation en date du 25 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. Anthony LENGLET, Mme Corinne LEFRANC, M. Maxime GOUBET, Mme Pascale BINET, M. Maxime BOUTIFLAT, Mme Marie MAFRANS, M. Teddy LABBENS, Mme Julie VERLEENE, M. Nicolas FROMENT, Mme Apolline MARETTE, Mme Charline SCAILLIEREZ, M. Gaëtan AMEELE, Mme Dominique KOLACZYK, M. Georges LAMBECCQ

REPRESENTE : M. Benoit LIENARD par M. Maxime GOUBET

est désigné secrétaire de séance : Mme Julie VERLEENE

**Objet : Election des représentants du conseil municipal au conseil
d'administration du CCAS**

En application des articles R.123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le maire rappelle que le vote a lieu au scrutin secret sans dérogation possible et qu'il est président de droit du CCAS, sans pouvoir être élu.

La délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2026 a fixé à 8 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après cet exposé, le conseil municipal a procédé à l'élection de ses représentants.

Une seule liste de candidats ayant été présentée, il a été procédé au vote.

Liste des candidats :

Mme Corinne LEFRANC
Mme Marie MAFRANS
M. Teddy LABBENS
Mme Julie VERLEENE
Mme Apolline MARETTE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

13 AVR. 2026

ARRIVÉE

Mme Charline SCAILLIEREZ
M. Maxime GOUBET
Mme Dominique KOLACZYK

Résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Bulletins blancs : 0

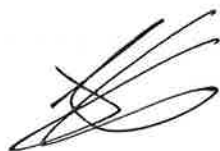
Suffrages exprimés : 14

La liste ayant obtenu la totalité des suffrages exprimés, sont proclamés élus en qualité de membres du conseil d'administration du CCAS, dans l'ordre de la liste :

Mme Corinne LEFRANC
Mme Marie MAFRANS
M. Teddy LABBENS
Mme Julie VERLEENE
Mme Apolline MARETTE
Mme Charline SCAILLIEREZ
M. Maxime GOUBET
Mme Dominique KOLACZYK

Ainsi délibéré et signé après lecture.

Le Maire,
Anthony LENGLET



Le secrétaire de séance,
Julie VERLEENE

